

225C2013
FR0010221234-FS1014

28 novembre 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

EUTELSAT COMMUNICATIONS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 28 novembre 2025, la société Bharti Space Limited¹ (53-54 Grosvenor Street, 2nd Floor, Londres, W1K 3HU, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 novembre 2025, les seuils de 20% du capital et des droits de vote de la société EUTELSAT COMMUNICATIONS et détenir 121 939 831 actions EUTELSAT COMMUNICATIONS représentant autant de droits de vote, soit 17,88% du capital et des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte de la souscription à une augmentation de capital de la société EUTELSAT COMMUNICATIONS³.

¹ Contrôlée par Bharti Global Limited, elle-même contrôlée Bharti Overseas Pvt. Limited.

² Sur la base d'un capital composé de 682 178 378 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Cf. notamment communiqué de la société EUTELSAT COMMUNICATIONS du 25 novembre 2025 et prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro 25-456 en date du 24 novembre 2025.